HUITIÈME ANNÉE — N° 22 | En avant la Grue! | SAMEDI 16 MARS 1889

LA GRUYÈRE

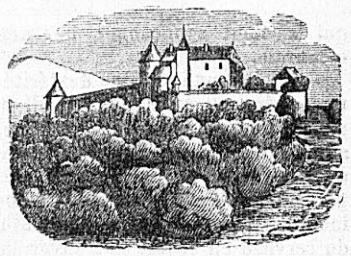

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 15 mars 1889.

NOUVELLES SUISSES

Assemblée fédérale. — Parmi les tractanda de la prochaine session fédérale, on remarque : le traité de commerce avec l'Italie ; le projet de loi sur les rapports de droit civil ; le code pénal militaire ; la loi sur les poursuites et faillites ; les drawbacks ; recours Lichtensteig ; affaires de chemin de fer ; motion Python et Hochstrasser ; demande de revision partielle de la Constitution, etc.

Comptes de la Confédération. — Malgré le déficit prévu par le budget de 4,710,293 fr., les comptes de la Confédération pour l'exercice de 1888 boucleront avec un boni d'environ un million.

Affaires tessinoises. — M. Borel et M. Dedual, juge d'instruction fédéral, se trouvent actuellement à Lugano. Il se confirme que le comité conservateur adressera au Conseil fédéral une protestation contre les mesures prises par le commissaire. Le gouvernement va encore plus loin : il demande sans façon la révocation de M. Borel, ainsi qu'une nouvelle arrestation de Belloni.

M. le commissaire fédéral vient d'envoyer à Berne un rapport étendu sur les derniers faits qui se sont passés au Tessin. Ce mémoire montrera sans doute d'une façon bien nette le rôle que joue le gouvernement tessinois.

Le Grand Conseil est occupé de la validation des élections. Un débat très vif s'est engagé entre MM. Gabuzzi et Vegezzi, députés radicaux, et MM. Soldati et Respini, conservateurs. A la tribune, le public manifestait hautement son approbation ou son mécontentement. On a remarqué à la tribune la présence d'un grand nombre de paysans armés de gourdins et l'on dit ouvertement que le gouvernement les a postés là pour prévenir un coup de main des radicaux contre l'assemblée législative.

M. Borel a exprimé personnellement ses remerciements à M. le lieutenant-colonel Locher pour le tact et l'énergie qu'il a mis dans l'exécution des ordres du commissaire fédéral ; il lui a également adressé ses compliments sur l'excellente tenue de la troupe. Dans son rapport au Conseil fédéral, M. Borel exprime les mêmes éloges sur M. Locher et le bataillon zuricois.

On apprend encore ces détails sur la bande armée qu'avait organisée le gouvernement au Monte-Cenere : Ces gens avaient reçu l'ordre d'inspecter à Rivera tous les trains venant de Lugano, afin de voir s'ils ne transportaient pas des armes et des munitions. Les vis au moyen desquelles les rails sont assujettis étaient en partie dévissées, de façon que la voie ferrée pouvait être coupée en un clin d'œil. Ces gens avaient également fait démonter dans plusieurs villages les vetterlis dont les autorités communales avaient la garde, pour empêcher les radicaux de s'en servir en cas de conflit à main armée.

Diplomatie. — M. John Washburn est nommé ministre des Etats-Unis en Suisse.

Conseil fédéral. — L'exequatur fédéral est accordé à M. William-K. Robertson, en qualité de consul des Etats-Unis d'Amérique, à St-Gall.

— Le Conseil fédéral a fixé la liste des tractanda de la session des Chambres fédérales qui s'ouvrira le 25 courant.

— Le Conseil fédéral propose aux Chambres d'accorder au canton de Vaud une subvention complémentaire pour les travaux de correction du cours inférieur et supérieur de la Veveyse. Cette subvention sera de 40 % des dépenses effectives, jusqu'à un maximum de 80,000 francs, correspondant au devis de 200,000 francs.

Représentation proportionnelle. — L'Association vaudoise pour la réforme électorale, que préside M. S. Cuénoud, syndic de Lausanne, a décidé d'organiser, pour un des derniers jours du mois, à Lausanne, un essai pratique d'élection par le système de la représentation proportionnelle, sur le modèle de ce qui a été fait dans ce même genre à Bâle et à Lucerne. Des essais semblables s'organisent aussi à Genève et à Berne.

L'Association vaudoise pour la réforme électorale s'est adressée pour cela à M. le professeur Hagenbach lui-même, qui a promis de venir répéter sa conférence et ses démonstrations à Lausanne.

Zurich. — Le département fédéral de justice et police a invité le gouvernement de Zurich à lui faire un rapport sur l'explosion du Zurichberg, qui a causé la mort d'un étudiant russe et qui en a gravement blessé un autre.

Berne. — Le premier directeur de la Banque cantonale, M. Wutherich, a donné sa démission pour fin mars. Il va occuper un poste important au Crédit Lyonnais à Paris.

— A Sainte-Ursanne, deux vieillards, Frédéric Schneck et sa femme, étaient dans leur logis, lorsque Schneck laissa tomber une lampe à pétrole qui se brisa. Le liquide prit feu aussitôt et ne tarda pas à enflammer les vêtements de Schneck. Les flammes se communiquèrent ensuite au lit où la femme était couchée. Lorsqu'arrivèrent les secours, les deux victimes étaient dans un état lamentable ; elles avaient des brûlures par tout le corps. On espère cependant les sauver.

— Le célèbre chasseur Dœllenbach a tué vendredi, à Eblingen, un magnifique aigle qui mesure 6½ pieds d'envergure.

Argovie. — Les électeurs de ce canton se sont réunis lundi, à 9 heures du matin pour procéder au renouvellement du Grand Conseil. A Sins, les opérations ont dû être interrompues et renvoyées à samedi, vu le nombre insuffisant de participants.

Les élections ont donné une centaine de sièges aux libéraux et soixante environ aux radicaux.

— M. Schoder, président du tribunal, s'est noyé volontairement dans l'Aar, à Aarau.

Vaud. — On écrit d'Ormont-dessus qu'un événement tragique est venu jeter la consternation dans une honorable famille de cette localité. Une jeune fille de 19 ans, l'unique enfant de la famille, s'est suicidée mardi dernier par strangulation. La cause de ce malheur est attribuée à des chagrins d'amour. La douleur des parents est grande.

— On écrit à la *Gazette de Lausanne :*

« Il a été fait, ces jours derniers, à l'Hospice de l'enfance, une opération aussi rare que périlleuse. Les docteurs Mercanton et Combe ont extirpé, avec succès, de l'intérieur du cerveau d'une enfant, une tumeur (un tubercule) de la grosseur d'un œuf de poule.

» Il s'agit d'une fillette de 14 ans qui était prise de crises d'épilepsie avec paralysie des membres d'un côté et perte totale de la vue ; autant de symptômes

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 30

L'OR TYRAN

PAR

PAUL VERDUN

La présence de cette clef chez vous, sur le meuble qui vous est le plus familier, devant lequel vous passez la majeure partie de votre existence, est une nouvelle preuve de votre culpabilité, une preuve accablante.

— Comment cette clef se trouvait-elle sur mon bureau ? s'écria Marchand.

Qui l'y a mise ?

Car enfin, elle n'a pu y venir toute seule !

— Evidemment, non.

Elle ne peut avoir été déposée à cette place que par votre femme ou par vous.

Expliquez-moi sa provenance ?

— Je ne le puis pas.

— Ça vous est très difficile, je le conçois.

Allons, Marchand, vous voilà pris !

Avouez que vous êtes l'assassin de René Bernard.

— Jamais ! répondit le romancier avec force. Aujourd'hui, comme hier, comme avant-hier, je répète : Je suis innocent de la mort de mon voisin.

Je le redirai demain, après-demain, toujours !

Je suis la victime de circonstances inexplicables, je paie pour un assassin, ou pour des assassins inconnus, qui ont peut-être machiné ces circonstances afin de me faire paraître coupable en leur lieu et place.

Ni de près, ni de loin, je n'ai trempé dans ce meurtre.

— Alors, expliquez la présence de la clef de la victime sur votre bureau.

Marchand resta silencieux, il cherchait dans sa mémoire.

— Je crois me souvenir... fit-il.

Le juge l'interrompit, en demandant d'un ton moqueur :

— Peut-être avez-vous aussi trouvé cette clef dans l'enveloppe qui contenait les dix mille francs ?

— J'y suis maintenant ! s'écria l'écrivain, je me souviens... Vos paroles me rappellent les circonstances dans lesquelles j'ai trouvé cette clef et je l'ai rapportée chez moi.

C'était le lendemain de la découverte de l'enveloppe aux dix mille francs. J'étais descendu demander à la concierge si elle avait vu la veille au soir quelqu'un entrer dans la maison.

En remontant l'escalier, je vis sur le palier, dans l'angle formé par le mur près de ma porte, une clef tombée à terre.

Je la ramassai pour qu'elle ne s'égarât pas. Je rentrai et la posai sur mon bureau.

Je me souviens même que je me fis cette réflexion : Je dirai tout à l'heure à la bonne de la remettre à la concierge.

Mais je causai avec ma femme et j'oubliai la clef, qui resta là, jusqu'au moment où vous l'avez découverte.

Vous voyez que rien n'est plus simple !

— Evidemment ! riposta Queyrat d'un ton railleur. Rien ne serait plus simple si René Bernard n'avait pas été assassiné, et si cette clef n'était pas précisément celle de son appartement.

Mais, dites-moi, vous qui trouvez réponse à tout, — réponse plus ou moins habile, il est vrai ! — expliquez-moi pourquoi vous aviez un revolver chargé caché au fond d'un tiroir de votre bureau ?

Il est probable que vous l'avez emporté dans votre visite chez votre voisin.

Vous ne vous en êtes pas servi parce que vous avez réfléchi que la détonation donnerait l'éveil, et parce que le couteau japonais vous parut commode à l'accomplissement de votre crime.

Voilà ce que nous apprend une déduction logique des faits qui ont précédé, accompagné et suivi le meurtre.

Voyons maintenant votre explication à vous !

— Elle est bien simple. L'hiver dernier, j'eus l'occasion d'aller fréquemment en soirée. Ces réunions se terminaient à une heure tardive de la nuit. Je ne trouvais pas toujours une voiture pour me ramener chez moi, et j'étais obligé de traverser à pied le Champ-de-Mars, l'esplanade des Invalides et des avenues désertes réputées comme dangereuses. C'est alors que j'achetai un revolver pour me servir de porte-respect.

Depuis ma dernière sortie, il est resté dans le tiroir où vous l'avez trouvé.

— Il était enfermé sous clef, comme un objet compromettant qu'on veut cacher !...

— Je l'avais mis sous clef par prudence. Emmanuel aime à fureter dans les coins. Si mon revolver se fût trouvé dans

qui faisaient soupçonner l'existence d'une tumeur cérébrale.

» S'il faut une certaine dextérité pour mener à bien une opération aussi délicate, il n'y a pas moins de mérite à pouvoir déterminer d'une manière précise le siège d'une tumeur dans le cerveau. En soumettant à un examen très approfondi les symptômes que présentait la petite malade, le docteur Combe a pu indiquer d'une façon presque mathématique le point du cerveau où devait se trouver la tumeur, et c'est en suivant ses indications que son collègue a pénétré dans le crâne en pratiquant la trépanation. La tumeur se trouvait exactement à l'endroit supposé.

» Une opération de ce genre est toujours très grave. Celle-ci, pratiquée depuis cinq jours déjà, paraît devoir être couronnée de la plus complète réussite. L'état de la malade est du moins aussi satisfaisant qu'on peut le souhaiter. »

Valais. — Un jeune homme a été écrasé lundi, dans une mine près d'Alesse (Outre-Rhône) par la chute d'un énorme bloc de pierre.

Neuchâtel. — On annonce la mort, à l'âge de 38 ans, de M. Pollien, curé à Cerneux-Péquignot. Le défunt, originaire d'Assens, avait été vicaire de la paroisse de Lausanne.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Le train-poste, arrivant à Honfleur à deux heures a déraillé à 5 kilomètres de cette ville, le 10 courant. Le mécanicien, nommé Vallé, a été écrasé entre la machine et le tender. Il a fallu une heure d'efforts pour dégager son cadavre. Le chauffeur Le Prieur a été écrasé sous la machine. Le chef de train Barre se trouvait dans le fourgon qui a été fracassé et en a été quitte pour quelques contusions sans gravité. Les voyageurs sont sortis par les fenêtres des wagons au moyen d'échelles; aucun d'eux n'est blessé.

La cause du déraillement est encore inconnue. Une équipe d'ouvriers s'est immédiatement mise à l'œuvre pour réparer la voie.

— M. Carnot a reçu dans la matinée du 12 courant le duc d'Aumale, qui l'a remercié du décret l'autorisant à rentrer en France. L'entrevue a duré dix minutes.

— L'amiral Jaurès est mort. Il était ministre de la marine depuis l'avènement du cabinet Tirard. Sénateur inamovible, il avait représenté jadis la France à St-Pétersbourg. C'est, depuis le ministre Ricard, le premier ministre qui meurt en fonctions. Ses obsèques seront solennelles. Des députations de la flotte y assisteront; on croit que le président Carnot y prendra également part.

— On lit dans la *République française :*

« M. Lardy, ministre de Suisse à Paris, a donné lundi soir un grand dîner diplomatique.

» Mme Lardy avait à sa droite M. Spuhler, ministre des affaires étrangères, et à sa gauche l'ambassadeur d'Italie.

» A la droite de M. Lardy, la marquise de Menabrea et, à sa gauche, Mlle de Münster.

» Les autres invités étaient : M. Ressmann, ministre plénipotentiaire, conseiller à l'ambassade d'Italie ; l'ambassadeur d'Allemagne ; M. de Stuers, ministre des Pays-Bas ; M. et Mme Ribot ; M. de Lotzebue, chargé d'affaires de Russie ; M. Rousse, de l'Académie française ; le conseiller de la légation de Suède et la comtesse de Lœwenhaupt, M. le comte de Diesbach de Belleroche, premier secrétaire de l'ambassade de France à Berne, et M. François Arago, secrétaire de la même ambassade ; M. Bourcart, premier secrétaire de la légation suisse.

» Le dîner a été suivi d'une brillante réception dont Mme Lardy a fait les honneurs avec une grâce parfaite. »

Allemagne. — M. Antoine, député protestataire de Metz au Reichstag allemand, vient de donner sa démission.

Espagne. — Dans le naufrage du vapeur espagnol *Remus*, qui a eu lieu le 30 janvier aux Philippines, il y a eu quarante-deux noyés, 127 personnes ont été sauvées.

Maroc. — Le sultan du Maroc, en visitant une ménagerie, a failli être dévoré par un lion échappé de sa cage. Un nègre de son escorte a été tué. Le sultan est malade depuis l'accident.

Etats-Unis. — Les Américains ne doutent de rien.

Ils viennent d'ouvrir à New-York un panorama des chutes du Niagara où l'on voit et l'on entend les chutes. Une série de phonographes qui ont recueilli les bruits de la chute est placée au bas de la toile et déroulée automatiquement. Le spectateur a donc l'impression que produit la chute.

Brésil. — Une dépêche de Rio-Janeiro dit que la fièvre jaune a éclaté dans la ville ; il y a eu plusieurs cas foudroyants. Tous les ouvriers quittent Rio-Janeiro.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 12 mars.* — On décide, en application des dispositions de la loi sur les endiguements, de faire exécuter, avec la participation des intéressés, un certain nombre de travaux d'endiguement de la Sarine en aval du pont de Berne à Fribourg.

— On accorde à la commune d'Attalens l'autorisation de procéder à une vente d'immeubles.

— La commune de Domdidier est autorisée à lever un impôt pendant les années 1889, 1890 et 1891.

— On autorise la commune de Siviriez, constituée en section de paroisse, à lever un impôt pendant les années 1888, 1889, 1890, 1891 et 1892.

— Mlle Véronique Zbinden est autorisée à pratiquer l'art de sage-femme dans le canton.

— M. Bahlen père est nommé membre de la commission de l'école libre de Flamatt.

— M. le 1er lieutenant Meyer, Charles, à Fribourg, est promu au grade de capitaine (fusiliers).

— Sont promus au grade de 1er lieutenant MM. les lieutenants :

Pape, Xavier, à Fribourg; Menoud, Paul, à Fribourg; Duval, David, à Genève; Perrier, Henri, à Genève; Egger, Charles, à Fribourg; Blanc, Edouard, à Marly; Chollet, Jules, à Vaulruz; Wissenbach, Alfred, à Fribourg; Rehfour, Antoine, à Genève; Houriet, Edouard, à Winterthour.

Concours de bétail. — Le concours annuel pour les races bovines et porcines aura lieu, pour la présente année, de la manière suivante :

Pour le district de la Broye, lundi 18 mars courant, à Estavayer, de 8 à 10 heures du matin pour les taureaux et les verrats, de 10 heures à midi pour les génisses.

Pour le district du Lac, mardi 19 mars, à Morat, de 8 à 10 heures pour les taureaux et les verrats, de 10 heures à midi pour les génisses.

Pour le district de la Singine, mercredi 20 mars, à Tavel, de 8 heures à midi pour les taureaux et les verrats, l'après-midi pour les génisses.

Pour le district de la Sarine, jeudi 21 mars, à Fribourg, de 8 heures à midi pour les taureaux et les verrats, l'après-midi pour les génisses.

Pour le district de la **Gruyère**, vendredi 22 et samedi 23 mars, à Bulle, le 22 mars, à 8 heures, pour les taureaux de deux ans et les verrats et à 1 heure pour les taureaux de 1 à 2 ans. Le lendemain, 23 mars, à 8 heures du matin, pour les génisses.

Pour le district de la **Veveyse**, mardi 26 mars, à Châtel-St-Denis, de 8 à 10 heures du matin pour les taureaux et les verrats, de 10 heures à midi pour les génisses.

Pour le district de la **Glâne**, mercredi 27 mars, à Romont, le matin dès 8 heures pour les taureaux et les verrats et l'après-midi pour les génisses.

Pour la race bovine, chaque exposant devra se faire inscrire à la préfecture jusqu'à l'avant-veille de chaque concours.

Les taureaux de deux ans et plus doivent être munis d'une boucle de sûreté traversant la paroi nasale.

CHRONIQUE AGRICOLE

Culture potagère. — Assez généralement, on cultive de mauvaises variétés de légumes ou des variétés dégénérées, c'est pourquoi la Société fribourgeoise d'horticulture a décidé de faire connaître, au moyen de communiqués dans les différents journaux du canton, les meilleures variétés de légumes, variétés ayant fait leurs preuves dans le canton. Nous avons la conviction que ces variétés de graines ou semences se trouvent chez tous les marchands grainiers établis dans le canton.

Légumes herbacés. — Ces légumes, pour donner un produit maximum, demandent une grande abondance de fumier et de copieux arrosages dans les temps de sécheresse.

1° Cerfeuil frisé.
2° Persil frisé.
3° Marjolaine d'hiver.
4° Oseille à larges feuilles.
5° *a.* Epinard lent à monter (pour semer au printemps).
b. Epinard montueux de Virofflay (pour semer en automne).
6° Ciboule ou oignon à couper (vivace).
7° *a.* Bette ou poirée jaune très frisée (à tondre).
b. » ou poirée d'été à larges côtes, jaune, très frisée.
8° *a.* Salade pommée, non pareille, blonde, à grain noir.
b. Salade pommée, paresseuse, blonde, à grain noir.
c. Salade pommée, brune, des quatre saisons.
9° *a.* Laitue romaine (à cuire), verte, grasse, maraîchère.
b. Laitue romaine (à cuire), blonde, grosse, à pain de sucre.
c. Laitue romaine (à cuire), ballon.
10° *a.* Chicorée toujours blanche, à tondre, frisée.
b. » fine, frisée, de Meaux.
11° Scarole verte, ordinaire.
18° *a.* Chou frisé, hâtif, d'Ulm.

---

un tiroir ouvrant à volonté, l'enfant eût pu s'en emparer et... un malheur est si vite arrivé !...

Queyrat n'insista pas. Il reposa la clef à sa place, et tira un bijou qu'il montra aussi à Marchand.

— Connaissez-vous cette épingle d'or à tête d'émeraude ?

— Non.

— Rappelez vos souvenirs, consultez votre mémoire... insista le juge en observant attentivement la physionomie de son prisonnier.

Mais aucun trait du visage de l'homme de lettres ne trahit une émotion quelconque pendant qu'il tournait et retournait l'épingle entre ses doigts.

Ce fut d'un ton calme, et même indifférent, qu'en la rendant au magistrat, il dit :

— Je n'ai pas souvenir d'avoir jamais vu ce bijou.

En tout cas, il ne m'a jamais appartenu.

Queyrat sembla sur le point de questionner encore le romancier, mais il se retint, et prononça à demi-voix :

— Non ! Remettons la suite de l'interrogatoire à tout à l'heure. Cela vaudra mieux !

Il ordonna au greffier de lire le procès-verbal de l'entrevue.

Marchand le signa ; après quoi, le juge d'instruction dit au garde municipal :

— Vous allez reconduire le détenu dans son cachot de la *Souricière*, et vous l'y garderez à ma disposition.

Et il recommanda :

— Vous m'entendez bien : il ne faut pas que ce prisonnier retourne avec les autres à Mazas !

Le garde s'inclina et répondit :

— Parfaitement, monsieur le juge d'instruction !

Et, ouvrant la porte, il fit signe à son collègue qui attendait dans le corridor. Celui-ci s'avança, de façon à recevoir Marchand à sa sortie.

Gustave, déjà parvenu sur le seuil, se retourna et demanda :

— Où donc allez-vous me faire mener, si je ne retourne pas à Mazas ?

Mais le magistrat répondit énigmatiquement :

— Vous le saurez toujours assez tôt !

Demeuré seul avec son greffier, Queyrat s'appuya le dos contre son bureau, croisa les bras et dit :

— N'est-ce pas, Villeneuve, que c'est parfois une rude tâche que celle de magistrat instructeur ?

— J'y songeais tout à l'heure, répondit l'employé avec une respectueuse familiarité, lorsque je vous voyais lutter de ruse avec l'inculpé pour lui faire avouer son entrevue avec René Bernard.

— Il convient de cette visite, reprit le juge, mais je n'ai pu apprendre ni les motifs de cette démarche, ni la conversation qui en a occupé le temps.

Il se tut, puis, au bout de quelques minutes, il dit :

— Comme cet écrivain aime sa femme !

Et, se rappelant l'interrogatoire de Céline, il ajouta :

— Et comme il est payé de retour !

Puis encore :

— Les preuves matérielles accablent Marchand, mais il proteste de son innocence avec une telle énergie !...

Si, malgré les apparences, il n'était pas coupable !...

Une bien lourde responsabilité pèse sur moi. Si j'allais me tromper, et envoyer un innocent à l'échafaud !

Oh, alors, quels remords !

Si ce romancier voulait parler ! S'il ne se rendait pas esclave de son serment !

Mais non, il ne dira rien ! C'est un vrai Français, lui ! Il ne peut pas manquer à sa parole donnée.

Avez-vous vu quelle belle indignation, quand je l'engageais à se confier à moi ?

Au fond, je l'admire, c'est un homme de cœur.

Il se laissera couper le cou plutôt que de trahir le mort.

Il est vrai qu'à sa place, j'en ferais autant.

Et ce Mordy ? Si, au moins, je le tenais, si je pouvais l'interroger !

Vous êtes heureux, Villeneuve, de n'être que greffier. Au moins, vous, vous dormez tranquille, tandis que moi !... Il y a longtemps que j'ai perdu le sommeil.

Le vieillard regarda sa montre et dit :

— Allons, partons ! Il est temps !

— Vous m'emmenez là-bas ? demanda l'employé.

— Evidemment ! Il faut bien que vous y veniez, vous aussi. La corvée est pénible, mais votre tâche est encore moins dure à accomplir que la mienne. Vous n'avez qu'à écouter et à écrire, tandis que moi !...

Allons ! le devoir avant tout.

Et le juge d'instruction sortit, suivi de son greffier, pour aller... là-bas...

(A suivre)

b. Chou frisé, tardif, d'Ulm.
c. » » » des Vertus.
d. » cabus, très tardif, d'Etampes.
e. » » gros cœur de bœuf.
f. » » gros pointu, de Winigstads.
g. » » tardif, de Brunswick.
h. » » quintal (à choucroute).
i. » rouge foncé, tardif, gros.
j. » de Bruxelles, demi-nain, de la Halle.
k. » fleur, demi-dur, de Paris.
l. » » printanier, de Naples.

Légumes-racines. — Ces légumes redoutent les fumures fraîches; ils feront donc suite aux légumes herbacés, sans fumier, ou on leur donnera de l'engrais le plus animalisé possible. Deux bons labours à la bêche sont nécessaires pour rendre la terre bien meublée, afin que les racines puissent facilement se développer.

1° *a.* Carotte hâtive, rouge, courte, de Hollande.
b. » » demi-longue.
c. » demi-longue, nantaise.
d. » rouge, longue.
2° *a.* Betterave rouge foncée à salade, carotte rouge.
b. » » noir, plate, d'Egypte (carotte rouge.
3° *a.* Rutabaga jaune beurré.
b. » » très gros.
4° *a.* Rave jaune boule d'or, printanière.
b. » grosse, blanche, ronde, pour l'automne.
c. » » » longue, »
5° *a.* Oignon jaune, rond, des Vertus.
b. » de Madère.
c. » blanc, gros, plat (à semer en août, replanter fin septembre).
6° *a.* Poireau gros, d'hiver.
b. » monstrueux, de Rouen.

Légumes-fruits. — Ces légumes veulent une terre épuisée d'engrais, mais abondamment pourvue de potasse; on ne leur donnera pas de fumier, seulement un bon cendrage.

1° *a.* Pois mange-tout, gros, large, à fleurs jaunes.
b. » » géant.
2° *a.* Pois sucré serpette.
b. » » Prince Albert.
c. » » Téléphone.
d. » » Télégraphe.
3° *a.* Haricot nain Bonnemain.
b. » » Flageolet, merveille de France.
c. » » » roi des verts.
4° *a.* Haricot à rame Sable.
b. » » blanc de Genève.
c. » » zébré gris.
d. » » à cosse violette.
e. » » beurré, du Mont-Dor.
f. » » Flageolet, beurré.
g. » » Cerise du Japon.
5° Fève de Windsor.

Trois agents sont indispensables pour la germination de graines : l'*air*, l'*eau* et *un certain degré de chaleur*, variable suivant les espèces. Les graines doivent être d'autant moins enterrées et la terre elle-même doit être d'autant plus légère et mieux pulvérisée que ces graines sont plus fines. Pour les graines les plus fines, une couverture de 3 ou 4 millimètres de terre suffit, tandis que les pois et les haricots demandent une couverture de 25 à 30 millimètres.

(Communiqué.)

VARIÉTÉ

VOYAGE D'UN JEUNE BULLOIS à la côte des Esclaves.

IX *(Fin.)*

Visite aux agences. — Blancs et noirs. — Une alerte. — Mesures défensives. — Visite au roi Toffa. — Les *Larys*. — Coiffure des *Larys* et des indigènes. — Industries du pays. — Un collectionneur.

La ville de Porto-Novo est divisée en 7 quartiers; chaque quartier a une porte donnant dans la *matte* (c'est ainsi qu'on appelle la campagne) et à chaque porte nous avons une maison nous appartenant et où est installé un employé nègre à notre solde et faisant le trafic pour notre compte. C'est ainsi que ces agents accaparent les marchandises à mesure qu'elles arrivent du dehors.

Je vais quelquefois visiter ces agences et nos maisons de détail pour faire les inventaires et cela en toute sécurité, car les nègres ont un trop grand respect des blancs.

On peut se faire une idée du respect que les noirs ont pour les blancs par ces quelques faits. Si vous parcourez les rues de la ville, tous les enfants se sauvent en criant, les hommes et les femmes vous saluent en se mettant à quatre pattes. Si vous passez dans une ruelle étroite, où l'on ne peut passer deux de front et que vous rencontrez un nègre, celui-ci fera demi-tour et retournera sur ses pas au pas de course, la ruelle eût-elle cinq cents mètres ou un kilomètre de longueur. Si, par contre, il y a place pour deux personnes, il se prosternera dès qu'il vous verra et restera comme cela jusqu'à ce que vous l'ayez dépassé de cent mètres. Quand ils vous parlent, ils s'accroupissent pour le faire et resteraient indéfiniment dans cette position si vous ne leur dites pas de s'en aller.

C'est à cette crainte des blancs que nous devons la tranquillité dont nous jouissons ici dans le royaume de Porto-Novo. Toutefois, ces jours passés le commerce a été un peu arrêté par la crainte d'une guerre entre le roi de Porto-Novo, Toffa, qui, tout fier du protectorat français, se moque un peu du roi du Dahomey. Celui-ci a une armée bien organisée, aussi le craint-on comme le feu. Seuls les blancs peuvent lui tenir tête et cela sans peine.

Quand la canonière française l'*Emeraude*, qui est ici pour protéger le résident, est arrivée à Kotonou, il a fallu creuser un canal de la plage à la lagune pour ne pas passer par Lagos. Le roi du Dahomey, qui est souverain de Kotonou, a voulu empêcher ce travail et a envoyé 3000 hommes pour s'y opposer. Le poste de Kotonou, composé de 4 hommes, des tirailleurs sénégaliens, les a tenus en échec pendant tout le temps qu'a duré le travail et cela sans tirer un coup de fusil.

Mais si le roi du Dahomey voulait enlever le roi Toffa, cela lui serait bien facile, car il agit toujours par surprise. Ses guerriers arrivent de nuit, pillent le village et avant qu'on ait eu le temps de s'en apercevoir ils sont déjà partis avec leurs prisonniers.

Jusqu'à présent, jamais ils n'ont touché un blanc; mais, par mesure de précaution, nous avons monté nos deux canons sur affût et les avons placés en face de la porte de la factorerie. Les autres factoreries nous ont imités et Porto-Novo a maintenant l'air d'une forteresse.

Voilà huit jours et le danger est passé, mais on a laissé les canons, cela fait bon effet et ça rassure les indigènes.

Pour en revenir au roi Toffa, j'ai été lui faire ma visite avec un autre jeune homme nouvellement arrivé. Il nous a fort bien reçus, nous a serré la main avec vigueur et il nous a offert du champagne.

C'est un homme splendide, il commence à grisonner depuis qu'il est en guerre avec le roi du Dahomey; il a, au bas mot, bien ses cinq pieds six pouces. Il nous a reçus assis sur un grand canapé et entouré de ses *Larys*.

Ceux-ci sont ses esclaves et en même temps ses ministres. Ils ont tous les cheveux rasés tout le tour de la tête, ils ne conservent que ceux du sommet qu'ils laissent grandir tout en les tressant d'une manière tout artistique. On dirait qu'ils portent sur la tête des pièces montées, et quand on les regarde de loin, on les croirait coiffés du bourrelet qu'on mettait autrefois chez nous aux enfants qui apprenaient à marcher.

Les indigènes de Porto-Novo ne gardent jamais tous leurs cheveux; il leur est toutefois défendu de se coiffer comme les *Larys*. Ils se rasent quelquefois la moitié de la tête, d'autres ne gardent qu'une crête de cheveux comme la crinière d'un casque de pompier, ou bien ils porteront une seule touffe de cheveux à droite ou à gauche, sans aucune symétrie.

Ils ont tous les joues sillonnées de trois ou quatre balafres perpendiculaires qui leur donnent un air féroce.

Les *Kroumens*, qui viennent d'Acra, ont la tête rasée, sauf deux petites tresses sur le front auxquelles ils attachent des dents de crocodile. Ils portent de forts tatouages allant du front jusqu'au milieu du nez, puis d'autres reliant le coin des yeux aux tempes.

J'ai visité aussi la forge de Porto-Novo et j'ai pu me convaincre que les noirs font des chefs-d'œuvre avec rien du tout. Comme soufflet ils ont des vases en terre comme ceux que le voyageur Backer a trouvé chez les *Latoubas;* un morceau de fer leur sert de marteau et une pierre d'enclume. Avec cela ils font de très jolies choses.

Il y a aussi les orfèvres qui font des bracelets, des bagues en argent et en cuivre. Je m'amuse à collectionner ces choses-là, on les a pour rien et, si plus tard un musée se crée à Bulle, je pourrai en enrichir sa collection ethnographique.

POUR OBTENIR UN BEAU TEINT,

pour se débarrasser définitivement d'un sang vicié, des boutons, humeurs, âcretés du sang, glandes, étourdissements, et faire en même temps disparaître les pâles couleurs, la faiblesse, les crampes d'estomac, le manque d'appétit, nous pouvons *en toute confiance* recommander la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez, le seul produit de ce nom qui ait été apprécié et récompensé dans les expositions depuis 1886, dont les jurys sont composés de professeurs, médecins et pharmaciens de tous les pays, *le seul médaillé* à l'Académie nationale de Paris 1887, *le seul médaillé* en 1888 au grand Concours des sciences à Bruxelles, le seul médaillé dans les expositions d'hygiène de Londres et Ostende 1888.

Evitez soigneusement les mauvaises imitations vendues à vil prix, en vérifiant si le flacon porte la marque des Deux Palmiers et le nom de Fréd. Golliez, à Morat.

En vente dans les pharmacies. (H6X)

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

Paroisse de Bulle.

Les contribuables rière la paroisse de Bulle sont convoqués en assemblée générale sur le ***jeudi 28 mars courant,*** à 8 heures après midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, pour s'occuper de la reddition des comptes de paroisse pour l'année 1888.

Bulle, le 6 mars 1889.

162] Par ordre :
Le Secrétaire paroissial.

Mises publiques.

Lundi 18 mars courant, dès 2 heures de l'après-midi, il sera exposé en vente aux enchères publiques, aux conditions qui seront lues avant la mise, l'*auberge de Grandvillard* et ses dépendances sous l'enseigne de l'Agneau. Les mises auront lieu en dite auberge.

Bulle, le 12 mars 1889.

169] *Les copropriétaires.*

Pour cause de départ,

le soussigné vendra de gré à gré : 1° 1 char à 3 ou 4 chevaux; 2° 1 char à 1 ou 2 chevaux, avec échelle; 3° 1 concasseur presque tout neuf; 4° 1 harnais et beaucoup d'autres choses. S'adresser à la Maison de Ville, La Tour-de-Trême.

174] Anselme Berchtold.

Mises publiques.

Il sera exposé en vente, par voie de mises publiques, au café Gruyérien, à Bulle, le ***mardi 26 mars prochain,*** dès les 2 heures de l'après-midi, les immeubles ci-après désignés, appartenant à Mlle Marie Bessler et à la succession de François Bessler :

COMMUNE DE BULLE

Art. 61. Le Cabalet, jardin de quatre cent quatre-vingt-quinze mètres (55 perches).

Art. 62. Le Cabalet, maison, grange et place N° 320 de deux cents mètres soixante-dix dcm. (22 perches 30 pieds).

Bulle, le 11 mars 1889.

Au nom des exposants :
164] Auguste Barras.

Mises de bétail.

Vendredi 22 mars, à 9 heures avant midi, devant son domicile à Riaz, François Bosson, ffeu Luc, vendra en mises publiques, pour cause de cessation de montagne, sous de favorables conditions : 5 mères-vaches, 3 taures de trois ans, 7 de deux ans et 8 veaux d'un an. [147

A vendre :

Une ***remise*** en bon état, pouvant se transformer en maison d'habitation.

S'adresser à la boulangerie Glasson, à Bulle. [155

MISES PUBLIQUES

Mardi 19 mars courant, dès 10 h. du matin, devant le domicile d'Antoine Dupasquier, à Maules, il sera vendu en mises publiques treize pièces de bon bétail, soit vaches, taures et génisses, plus une jument de 6 ans, cinq brebis pure race anglaise, une truie, 4 chars de travail, un petit char sur ressorts, une charrue, une herse, traîneaux, harnais pour chevaux et vaches, et autres nombreux instruments aratoires; il sera vendu en même temps plusieurs lots de grandes et belles planches d'épaisseur, très sèches, pour menuiserie, des lots de carrons et de bois de charronnage en frêne et enfin plus de trois mille pieds de fourrages, dont environ les trois quarts en regain à distraire.

Pour le propriétaire :
148] J.-C. Barras, agent d'affaires.

MISES JURIDIQUES

Le juge liquidateur des biens de Peter Ruchti, à Riaz, fera vendre en mises publiques, au domicile du discutant (en Salettaz), le ***lundi 1er avril prochain,*** différents objets mobiliers, chédail, train de chalet, plus le solde du bétail, soit : 2 truies avec 17 petits, 3 porcs, 10 moutons, 4 brebis, avec agneaux, 7 chèvres et 5 cabris.

Bulle, le 15 mars 1889.

175] Le greffier : L. Robadey.

Mises libres.

Le ***mardi 19 mars,*** dès les 9 heures du matin, au domicile du défunt, à Avry-dev.-Pont, il sera exposé en vente en mises publiques les objets mobiliers ayant appartenu à Jean Neka, en son vivant forestier cantonal. Le même jour, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge du Lion d'Or, aussi à Avry-devant-Pont, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ayant appartenu au même Jean Neka, désignés sous les articles 428, 429, 430, 431, 432, 435, 434*b*, 117*b*, et consistant en une maison et en un pré de la contenance de deux poses et demie environ.

Bulle, le 8 mars 1889.

Au nom des héritiers :
154] P. Favre, notaire.

A louer :

Une ***chambre*** non meublée avec un petit fourneau.— S'adr. au bureau du journal. [161

A vendre : Une ***machine à coudre,*** en très bon état, à un prix modéré.

S'adresser au bureau du journal. [167

A louer : Un joli ***logement*** de deux chambres et belle cuisine, lieu dit à la Toulaz, pour y entrer au 1er avril.

S'adr. à Mme Sudan-Blanc, à Bulle. [133

A LA CONFIANCE, BULLE

Afin de se débarrasser d'un stock immense de COUPONS de toute sorte, on mettra cet article en vente tous les vendredis.

OCCASION SANS PAREILLE! [130

Placements hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang.

455] ***P. Favre***, notaire, Bulle.

ÉPICERIE
LOUIS TREYVAUD, BULLE

A l'occasion du Carême :

Morue, codfisch, stockfisch, merluche et ***harengs***, marchandises fraîches de première qualité, et ***grand choix de conserves alimentaires.***

PRIX MODÉRÉS [131

GLASSON & Cie - FERS
BULLE

Huiles et couleurs. Verre à vitres. Scies à eau garanties. Limes et meules émeri. Caillets Ire qualité et toiles à fromage. Retaillage de limes. Meules du pays et meules de France.

Fers et tôles. Tuyaux fer étiré, goudronnés. Poutrelles I pour construction. [153

Joseph MOURA, à Bulle.

Vins blancs et vins rouges depuis 45 c. le litre.
Epicerie fine
et grand choix de conserves alimentaires.
Bougies valaisannes.
Cierges Réali de Venise.

Dépôt unique de feux de Bengale
en plusieurs nuances, à 30 c. pièce.

Ces feux, sans odeur ni fumée, n'occasionnent jamais d'explosions, d'incendies et d'accidents. Ils brûlent aussi bien dans les salons et dans les chambres qu'en plein air. Effet féerique et grandiose. [507

Je dispose

de diverses sommes à placer sur hypothèque en premier rang.

151] ***Alex. Andrey***, notaire, Bulle.

Jean Meuwly,

vétérinaire du IIIe cantonnement de la Gruyère, prévient l'honorable public qu'il vient de s'établir à Bulle, place du Marché, près de la maison de M. Remy, voiturier (maison neuve). Il se recommande à toutes les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

En cas d'absence, s'adresser à M. Wæber, hôtel de l'Union, à Bulle. [145

TANNERIE - CORROIRIE

Cuirs. — Crépins. — Chaussures.
Gros. — Demi-gros. — Détail.

Ernest GLASSON, Bulle.

Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de dépouilles (débris). — Croupons français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuirs pour sellerie. — Peausserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuyère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fils pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.

Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits.

Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.

Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorces, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le *second jeudi après la foire*, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à *BULLE*.

Se recommande

A. Raggenbass, fabt de limes,
successeur de Ph. Guidi,
482] 261, rue de Morat, Fribourg.

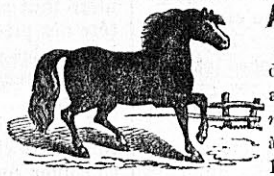

Aux propriétaires de juments poulinières.

Le soussigné se rendra, à partir du 11 mars, avec ses étalons, dont l'un, l'étalon *Emir*, importé par la Confédération, et les autres de la race du pays, et un âne, tous les lundis à *Vuisternens-devant-Romont*, les mercredis à *Farvagny*, les vendredis à *Châtel-St-Denis* et les samedis à *Semsales*.

124] ***ÉCOFFEY***, étalonnier, Tour-de-Trême.

EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

DIASTASE

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration	Fr. 1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale	1 40
A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofulose, les dartres et la syphilis	1 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique	1 70
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants	1 40
Contre la coqueluche. Remède très efficace	1 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses ; nourriture des enfants	1 40
Diastasés à la pepsine. Remède pour la digestion	1 40

Sucre et ***bonbons de malt***, très recherchés contre les affections catarrhales.

Ce sont les **seuls produits de malt** qui aient obtenu une *MÉDAILLE à BRÊME 1874.* [601

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

A l'exposition de Zurich, diplôme de 1er rang pour excellente qualité.

Le Bitter ferrugineux de Joh.-P. Mosimann,

pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps : contre les **crampes d'estomac, l'anémie, l'épuisement** et l'**irritabilité des nerfs, les pâles couleurs** ; il est sans rival **pour rétablir la santé, purifier le sang** et **redonner au teint toute sa fraîcheur.** Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indication du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et *suffit pour une cure de 4 semaines.* Recommandé par les médecins. [44

Dépôt : ***Pharmacie Gavin***, à *Bulle.*

Krüsi, établissement pour la guérison des hernies, Glaris

(canton d'Appenzell)
(d'une renommée universelle datant d'un demi-siècle)

se trouvera *personnellement* à l'Hôtel de Ville. à ***Bulle***, mercredi 20 mars, de 1 à 5 heures du soir, et à la Croix-Blanche, à ***Romont***, mercredi 20 mars, de 8 à 12 heures du matin, pour prendre gratuitement mesure de ses bandages anatomiques. Personne ne manquera cette occasion offerte gratuitement. [169

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les **chasseurs**. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les *harnais*, les *bottes*, les *sabots de chevaux*, *selles*, *voitures*, chez

MM. ***A. BOSSON***, à *Bulle.*
L. KOERBER, »
Alex. DESBIOLLES, » [602

POUR L'AMÉRIQUE

Nous expédions chaque semaine par des bateaux-poste à grande vitesse de nombreuses société en les accompagnant jusqu'au port d'embarquement.

Notre bureau de New-York reçoit les passagers et les dirige plus loin, sans rétribution.

Se recommande par ses prix très raisonnables la plus ancienne et la plus importante agence générale d'émigration et maison de banque américaine

75] (M5270Z) ***A. ZWILCHENBART, à Berne.***

LES ÉMIGRANTS
POUR
L'AMÉRIQUE

font leur trajet
le plus vite et le meilleur marché
avec les [88
vapeurs à grande vitesse

ROMMEL & Cie, à BALE

12 Centralbahnplatz 12
et leur représentant :
Eugène WÆBER, à Bulle.

BELLES AVOINES BLANCHES

récolte 1887. — Prix avantageux.
Magasins BARBEY-ROCHAT,
Croix-Blanche, Bulle. [84

Plus de cheveux gris

par le ***Brown's Capillairine*** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de ***NATTES*** toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez **Aimé MARGOT**, *coiffeur-parfumeur*, maison de Mme Placide MOURA, à *Bulle.* [605

Agence de recouvrements
A. DAVET, procureur,
à BULLE

Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. — Placements hypothécaires. [587

Ulcères aux pieds.

Flux salin.

A la Polyclinique privée à Glaris. J'ai été complètement guéri de mes ulcères aux pieds, flux salin avec inflammations et enflures douloureuses. Richwyl près Lobsigen, mars 1887. Albr. Schwab. Traitement par correspondance. Pas de dérangement professionnel. Remèdes innocents. [172

CACAO SOLUBLE Suchard

EXCELLENTE QUALITÉ
PRÉPARATION INSTANTANÉE

L'AGENCE AGRICOLE

Auguste Barras, à Bulle, représentant pour le canton de Fribourg de la pépinière de Lenzbourg (Argovie), se charge de fournir aux personnes qui en feront la demande :

1° des arbres fruitiers et scions, tels que : pommiers, poiriers, cerisiers, griottiers, pruniers, prunautiers, noyers ;

2° des arbustes fruitiers, tels que : framboisiers, groseillers, fraisiers, etc., le tout à des prix très avantageux.

Catalogues descriptifs et prix courants sont à disposition. [165

La Société hippique vendra en mise publique deux étalons de 10 ans, anglo-normands, le samedi 16 courant, à 10 heures du jour, devant le café Toffel, à Fribourg. (OFr1825) [166

Vins d'Italie

blancs et rouges, garantis bons et naturels par l'analyse de M. de Vevey, à ***45*** cent. le litre par quantité au-dessus de 10 litres.

ENGRAIS

de la grande maison **COIGNET**

Qualité supérieure, pour prairies et toutes cultures. Plus de 40 médailles d'or et diplômes obtenus en diverses expositions.

Dépôt au chantier à la gare de Bulle. [174

(OF9830) [611]

Supériorité indisputable
CACAO SOLUBLE
Marque
SPRÜNGLI
Zürich
CHOCOLAT
en tablettes et en poudre

BANQUE ET NOTARIAT

Placements hypothécaires à 4 1/2 %. Ouverture de comptes courants garantis par gardances de dam en dernier rang, chez

139] ***J.-J. Menoud***, à Bulle.

Mme Vve Martin demande des journées de lavage et de récurage. Elle accepterait aussi des lessives à faire.

S'adresser à Mme Sudan-Blanc, Bulle. [171

Vente

en mises publiques et au comptant de 5000 à 6000 pieds de ***foin*** en divers lots et à distraire, à la Jorettaz, à Gumefens, le ***samedi 23 mars courant***, à 9 heures précises.

168] Alex. ANDREY, notaire.

Une forte fille,

sachant faire un ménage et une cuisine ordinaire, désire se placer de suite.

S'adresser au bureau du journal. [170

On demande à louer :

Un petit ***domaine*** de 20 à 30 poses pour y entrer de suite.

S'adresser au bureau du journal. [163

A louer :

Un ***appartement*** de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville.

S'adresser au notaire DUPRÉ, à Bulle. [495

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.